

FR EN

Nous utilisons des cookies pour sécuriser votre connexion, faciliter votre navigation et réaliser des statistiques de visites. Pour obtenir plus d'information sur les cookies et comment vous y opposer, [visitez notre page de politique de cookies](#).

[Gérer mes cookies](#)REQUIS
SEULEMENT

ACCEPTER TOUT

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

LE CONSOMMATEUR

Le profil du consommateur

Avec un PIB par habitant de 5 750 USD en 2021 (FMI), les consommateurs colombiens ont généralement des habitudes de consommation de classe moyenne et l'endettement des ménages reste assez élevé. La croissance de la consommation privée reste satisfaisante (+4,45% en 2019 - Banque mondiale, dernières données disponibles). Depuis 2012, la Colombie connaît une croissance régulière de la classe moyenne qui continue de s'étendre considérablement. Au niveau national, 35,7% de la population colombienne vit sous le seuil de pauvreté et environ 31% de la population est considérée comme faisant partie de la classe moyenne (Departamento Administrativo Nacional de Estadística, 2019 dernières données disponibles). Le profil des consommateurs colombiens n'est pas homogène et il existe un écart important entre les zones urbaines et rurales.

La consommation des foyers colombiens concerne principalement les besoins primaires et l'éducation, mais on peut observer un changement dans les habitudes des consommateurs, qui ont de plus en plus envie d'acheter des produits dits « non vitaux ». Les consommateurs colombiens sont de plus en plus influencés par les effets de mode, les marques et la publicité, mais il y a également une forte influence des traditions sur les habitudes de consommation. Les Colombiens connaissent actuellement un niveau croissant de fidélisation aux marques. Les segments des produits alimentaires sains et des produits alimentaires ethniques connaissent une croissance particulièrement rapide, et les produits d'alimentation biologique constituent une nouvelle tendance, alors que les consommateurs colombiens sont plus soucieux des problèmes écologiques.

Le comportement de consommation

À la suite de la crise financière, le pouvoir d'achat a diminué dans les foyers les plus pauvres, qui ont rencontré des difficultés pour acheter des produits de base. Alors que le développement de l'industrie locale reste insuffisant, les Colombiens ont pris l'habitude d'acheter des produits importés. Le prix est un facteur important dans les décisions d'achat en Colombie. Cependant, les consommateurs colombiens accordent une importance croissante aux caractéristiques écologiques et éthiques lorsqu'ils achètent un produit. Les consommateurs colombiens sont de plus en plus curieux de savoir où et comment le produit est fabriqué. Ils veulent aussi savoir si le produit est recyclable ou non.

En ce qui concerne les produits alimentaires, les consommateurs sont attentifs à la notoriété de la marque, à la qualité des informations nutritionnelles et à l'attractivité de l'emballage. Le service après-vente et le soutien des consommateurs sont des facteurs décisifs dans la décision d'achat. Seulement une minorité des Colombiens ont un haut pouvoir d'achat, et pour la majorité des consommateurs colombiens le prix reste le critère principal.

Même si le commerce en ligne reste peu développé, il ne cesse de croître et a beaucoup profité des confinements dus au COVID-19. Le taux de croissance des ventes en ligne en 2020 était de 34 % (Statistica). Dans les années à venir, le commerce sur Internet devrait profiter des investissements massifs, dans les infrastructures de réseau, effectués par le gouvernement colombien. Les consommateurs en ligne colombiens ont l'habitude d'acheter sur des sites internet étrangers, principalement américains, chinois, mexicains et

brésiliens.

Les associations de consommateurs

Fédération colombienne des consommateurs

IMPORTATION ET DISTRIBUTION

Les procédures d'importation

L'importateur doit présenter une déclaration d'importation à la DIAN (Douane). Cette déclaration comprend les mêmes informations contenues dans le formulaire d'enregistrement d'importation et d'autres informations telles que les droits de douane, la taxe de vente payée et le nom de la banque où ces paiements ont été effectués. Cette déclaration peut être présentée jusqu'à 15 jours avant l'arrivée de la marchandise en Colombie ou jusqu'à deux mois après l'arrivée de l'envoi. Une fois la déclaration d'importation présentée et les droits d'importation payés, les douanes autorisent la livraison de la marchandise. Les agents des douanes sont chargés d'inspecter les marchandises afin de vérifier que la description et la classification sont conformes à la déclaration de l'importateur. Un groupe d'inspection des douanes effectue souvent des enquêtes aléatoires après le dédouanement pour détecter la fraude, les irrégularités de change et l'évasion fiscale. Les courtiers principaux de douane ont un bureau de douane dans leurs propres entrepôts où la plupart des procédures de dédouanement sont accomplies avant que la marchandise ne soit livrée aux clients.

Outre la déclaration en douane (DAU) traditionnellement exigée pour toute expédition, les envois effectués à destination de la Colombie doivent être accompagnés des documents suivants :

- Facture commerciale, établie en quatre exemplaires, elle doit être rédigée de préférence en langue espagnole et indiquer outre les mentions usuelles : la valeur ou la contre-valeur des marchandises en USD, le numéro du « registro de importación » (certificat d'enregistrement de l'importation) transmis à l'exportateur par le destinataire colombien.
- Certificat d'origine. Il est établi sur le formulaire communautaire.
- Certificat de non-contamination radioactive, requis pour les produits agro-alimentaires et notamment pour le lait, il est délivré par la direction départementale des services vétérinaires.
- Certificat phytosanitaire, requis pour les fruits, les légumes, les semences et autres végétaux, il est délivré par le service régional de la protection des végétaux.
- Certificat sanitaire, délivré par la direction départementale des services vétérinaires.

D'autres produits peuvent être soumis à la présentation de certificats de libre vente pour obtenir l'enregistrement en Colombie. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le [portail des douanes colombiennes](#).

Les acteurs de la distribution

La Colombie propose l'ensemble des canaux de vente aux consommateurs, avec différentes méthodes de distribution en fonction du type de produit offert. Ces méthodes vont des grossistes traditionnels aux méthodes plus sophistiquées, comme les grands magasins et les hypermarchés, qui gagnent en popularité. Alors que la plupart des articles importés, en particulier les biens d'équipement et les matières premières, sont encore achetés par l'entremise d'agents et de distributeurs, certaines grandes entreprises manufacturières nationales les importent directement. Les zones commerciales les plus importantes se situent dans les grandes villes : Bogota, Medellin, Cali, Barranquilla, Bucaramanga, Cartagena et Pereira.

À côté de la distribution traditionnelle, symbolisée par les épiceries de quartier et autres petits magasins appelés « tiendas », des circuits de distribution moderne se sont développés : supermarchés, hypermarchés,

centres commerciaux. Les leaders de la grande distribution dans le pays sont : Grupo Exito, Olimpica, Jumbo-Cencosud, et Alkosto.

GÉRER UNE ENTREPRISE

Types d'entreprise

Sociedad con responsabilidad limitada ou Ltda (société à responsabilité limitée)

Nombre de partenaires et d'associés : Entre 2 et 25 associés.

Capital minimum et/ou maximum : Pas de capital minimum.

Responsabilité des associés : La responsabilité est limitée au montant des apports.

Sociedad anonima ou SA (société anonyme)

Nombre de partenaires et d'associés : 5 associés minimum.

Capital minimum et/ou maximum : Pas de capital minimum.

Au minimum 1/3 de la valeur de chaque action doit être libéré. Les 2/3 restants doivent être versés dans l'année suivante.

Responsabilité des associés : Leur responsabilité est limitée au montant des apports.

Sociedad colectiva (société en nom collectif)

Nombre de partenaires et d'associés : 2 associés minimum

Capital minimum et/ou maximum : Pas de capital minimum. Au moins 1/3 de la valeur de chaque action doit être libéré. Les 2/3 restants doivent être payés l'année suivante.

Responsabilité des associés : Les associés sont responsables solidairement et de façon illimitée.

Sociedad en comandita por acciones ou SCA (société en commandite par actions)

Nombre de partenaires et d'associés : 2 associés minimum : 1 commandité et 1 commanditaire.

Capital minimum et/ou maximum : Pas de capital minimum.

Responsabilité des associés : La responsabilité des commandités est illimitée. La responsabilité des commanditaires est limitée au montant des apports.

Sociedad en comandita simple ou SCS (société en commandite simple)

Nombre de partenaires et d'associés : 2 associés minimum : 1 commandité et 1 commanditaire.

Capital minimum et/ou maximum : Pas de capital minimum.

Responsabilité des associés : La responsabilité des commandités est illimitée. La responsabilité des commanditaires est limitée au montant des apports.

Créer une entreprise	Colombie	Latin America & Caribbean
Procédures (nombre)	7,0	8,0
Temps (jours)	10,0	25,2

Source : Doing Business - Dernières données disponibles.

Le coût du travail

Le salaire minimum

En 2021, le gouvernement a fixé le salaire minimum à 908 526 COP par mois (équivalent de 228,14 USD) + 106 454 COP (équivalent de 26,74 USD) de subvention au transport.

Le salaire moyen

Salaire mensuel moyen brut 1 448 509 COP par mois (équivalent de 363,24 USD) en 2019 selon l'OIT (dernières données disponibles).

Les cotisations sociales

Les contributions sociales payées par l'employeur: 21% des revenus couverts (taux maximal applicable)

Les contributions sociales payées par l'employé: 10% des revenus couverts (taux maximal applicable)

La propriété intellectuelle

Les organismes nationaux compétents

Les organismes compétents en matière de propriété industrielle et de droits d'auteur sont la [Superintendencia de Industria y Comercio](#) et la [Dirección Nacional de Derecho de Autor](#).

Les organismes régionaux compétents

La Colombie est partie prenante de différents traités et organisations régionaux relatifs aux droits de propriété intellectuelle tels que:

- [Convention interaméricaine sur les droits d'auteur concernant les œuvres littéraires, scientifiques et artistiques](#)
- [Convention de Buenos Aires sur les droits d'auteur littéraires et artistiques](#)
- [Convention interaméricaine pour les marques et la protection commerciale](#)
- [Communauté andine \(CAN\)](#)
- [Tribunal de justice andin](#)

Les accords internationaux

[Membre de l'OMPI](#) (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle)

[Signataire de la Convention de Paris](#) sur la protection de la propriété intellectuelle

[Signataire des ADPIC](#) - Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce

LES TAUX STANDARDS

Les taxes à la consommation

La nature de la taxe

Impuesto al Valor Agregado (IVA) - Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

Le taux standard

19%

Le taux réduit

5% sur le café torréfié; le blé; la canne à sucre; les graines de coton; le soja; le riz; les services de santé prépayés; les assurances santé; le stockage des produits agricoles.

0% sur le tourisme, s'il est destiné à des non-résidents au profit d'une entreprise inscrite au Registre national du tourisme et qui promeut le tourisme en s'engageant dans certaines activités qualifiées ; les exportations et les services rendus exclusivement en Colombie et utilisés exclusivement à l'étranger par des entreprises ou des particuliers qui n'exercent pas d'activité commerciale en Colombie.

Les éléments exonérés comprennent : les intérêts et produits financiers des opérations de crédit ; les services d'éducation fournis par les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, moyen et intermédiaire, supérieur et spécial ou non formel, reconnus comme tels par le gouvernement national ; l'énergie et les services énergétiques publics basés sur le gaz ou d'autres intrants; l'eau pour la fourniture de services publics d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les services publics d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les services publics d'assainissement et les services publics de collecte des ordures. Une "campagne des trois jours sans TVA" s'applique également : chaque année imposable, pendant trois jours, certains groupes de biens (comme les vêtements, l'électroménager et les fournitures scolaires) sont exonérés de TVA. Cela s'applique aux achats nationaux et est soumis à certaines conditions, telles que le mode de paiement, appuyé par une facture électronique, le prix et le nombre d'unités par acheteur.

Les autres taxes à la consommation

Des droits d'accise sont prélevés sur les cigarettes et certaines boissons alcoolisées (les boissons alcooliques de plus de 35% de volume d'alcool) à des taux qui varient entre 20% et 48%.

Une taxe de 50 COP s'applique sur tous les sacs plastiques. Le cannabis médical est soumis à une taxe de 16% qui ne peut pas être déduite de la TVA.

Une taxe indirecte sur la consommation est prélevée sur les services téléphoniques à un taux de 4%, les véhicules et les avions à un taux de 8% ou 16%, les services de restauration et de cafetaria à un taux de 8%.

Les véhicules de luxe, les châssis, les montgolfières et les dirigeables sont taxés à 16 %.

Il faut noter que la Colombie est divisée en 32 départements qui peuvent affecter certaines politiques fiscales.

Les taxes sur les sociétés

Impôt sur les sociétés

35%. Un taux de 20% s'applique aux entreprises situées dans une zone de libre échange.

Le taux d'imposition pour les sociétés étrangères

Les sociétés résidentes sont imposées sur leurs revenus mondiaux ; les sociétés étrangères et les succursales de sociétés étrangères ne sont imposées que sur leurs revenus générés en Colombie. Les non-résidents doivent payer la TVA.

La taxation des plus-values

Les plus-values sont généralement taxées à 10 %.

Les plus-values de cession d'actifs détenus depuis 2 ans ou plus, et, dans le cas d'une liquidation d'entreprise, immobilisés depuis au moins 2 ans, sont imposées séparément à un taux de 10%.

Les déductions et les crédits d'impôt

En règle générale, les dépenses qui sont nécessaires, proportionnelles, qui ont une relation de causalité avec l'activité générant un revenu, et qui sont réalisées au cours de l'année fiscale concernée selon la méthode de comptabilité d'exercice, sont déductibles.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles peut être déduit à des taux allant de 2,22% à 20% (les normes internationales d'information financière (IFRS) s'appliquent à l'amortissement des actifs acquis après le 31 décembre 2016). Les taux d'amortissement peuvent être augmentés pour les entreprises fonctionnant par quarts de 16 heures (25% pour chaque quart de 16 heures). Le goodwill ne peut pas être amorti fiscalement (pour tout goodwill généré depuis 2017).

Les frais de démarrage donnent lieu à une déduction fiscale. Les créances irrécouvrables et les intérêts débiteurs sont généralement déductibles (sous certaines conditions).

Les dons aux œuvres de bienfaisance donnent lieu à un crédit d'impôt au lieu d'une déduction de l'assiette fiscale. Les amendes ne sont pas déductibles de l'impôt. Les dépenses engagées à l'étranger pour gagner un revenu en Colombie sont déductibles dans la limite de 15% du revenu net du contribuable.

La plupart des impôts, à l'exception des taxes sur les capitaux propres et de normalisation, sont déductibles à 100%. 50 % de la taxe industrielle et commerciale peuvent être déduits de la dette CIT ou, au choix du contribuable, il peut déduire 100% de la taxe industrielle. 50 % de la taxe sur les transactions financières peuvent être déduits.

D'autres déductions et crédits sont prévus : 100% de l'acquisition d'immobilisations ; 25% des investissements réalisés pour la protection et l'amélioration de l'environnement (crédit d'impôt) ; 120% des salaires versés aux employés de moins de 28 ans ; 100% des investissements réalisés dans certains projets scientifiques et/ou technologiques ou dans des projets de formation professionnelle.

Les pertes fiscales (survenues depuis 2017) peuvent être reportées sur 12 ans, celles survenues après sont reportables indéfiniment. Le report de pertes n'est pas autorisé.

Les autres taxes sur les sociétés

Jusqu'en 2021, les entreprises étaient assujetties à un impôt minimum de remplacement de 0,5 % (calculé à partir de la valeur nette de l'entreprise au cours de l'année précédant immédiatement l'exercice en cours). Certains actifs, comme les participations dans des sociétés colombiennes, pouvaient être exclus du calcul de la valeur nette. Cette taxe a été supprimée à partir de 2021.

La taxe sur les fonds propres (CREE en espagnol) a été supprimée en 2017 ; toutefois, les excédents de base (revenu CREE moins base minimale CREE) des années précédentes continuent d'être déduits du revenu imposable.

Les employeurs sont assujettis à une taxe sur les salaires de 9 % pour le compte de leurs employés qui gagnent plus de dix salaires mensuels minimums (dont 3 % sont attribués à l'Institut du bien-être familial, 2 % au Service national d'apprentissage et 4 % au Fonds de Subvention Familial). Les cotisations sociales s'élèvent à 28,5 % du salaire brut, dont environ 20,5 % à la charge de l'employeur. Les employeurs doivent également payer une cotisation pour les risques professionnels, à des taux variant entre 0,522 % et 6,96 % du salaire mensuel.

Les frais d'enregistrement s'appliquent aux documents enregistrés à la Chambre de commerce (à des taux variables entre 0,3% et 0,7%) ou au registre des documents publics (entre 0,5% et 1%). Des exemptions partielles sont prévues pour les documents soumis à la fois à l'enregistrement et aux droits de timbre ou qui doivent être enregistrés simultanément avec les deux institutions.

Une taxe industrielle et commerciale est appliquée au niveau municipal, avec des taux allant de 0,2% à 1% des recettes brutes provenant de l'exercice d'activités industrielles, commerciales et de services sur un territoire municipal en Colombie (50% de la taxe est déductible à compter de 2020). Les biens immobiliers sont soumis à une taxe municipale à des taux variant en fonction de la valeur du bien (et non en fonction du nombre de propriétaires ou de la fortune personnelle du contribuable), généralement compris entre 0,5% et 1,2%.

Une taxe de 0,4% sur les transactions bancaires est prélevée sur les retraits des comptes de chèques et d'épargne et des comptes ouverts auprès de la Banque centrale.

Les entreprises peuvent également être soumises à une taxe carbone. Par ailleurs, des taxes sont prélevées sur les sacs plastiques (COP 50) et sur la vente, libre ou onéreuse, de produits transformés à base de cannabis psychoactif ou non psychoactif (16%).

Les autres ressources utiles

Consultez le site [Doing Business](#), pour connaître le montant des impôts et des cotisations obligatoires.

Les conventions de non double imposition

Les pays avec lesquels une convention de non double imposition a été signée

Voir le site du [Ministère des Affaires étrangères](#) pour la liste des conventions fiscales

Les retenues à la source

- Dividendes : pour les résidents : 7,5 % (pour les bénéfices imposés au niveau des sociétés en Colombie)/35 % + 0/10 % (pour les bénéfices qui n'ont pas été imposés au niveau des sociétés en Colombie - voir la section relative à l'impôt sur le revenu);
 - Dividendes pour les non-résidents : 10 % (pour les bénéfices imposés au niveau des sociétés en Colombie)/35 % + 10 % (pour les bénéfices qui n'ont pas été imposés au niveau des sociétés en Colombie)
 - Intérêts : 4 % (résidents) ; pour les non-résidents : 5 % (sur les prêts accordés pour le développement de programmes d'infrastructures) / 15 % (intérêts liés à un prêt d'une durée d'un an ou plus) / 20 %
 - Redevances : 2,5 % (résidents) / 20 % (non-résidents)
-